

AUDIENCES PUBLIQUES

Lachenaie

6212-03-0C6

PROJET D'AGRANDISSEMENT DU LES DE LACHENAIE / TERREBONNE

Mémoire présenté au

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Par

M. Pierre Vachon

Centre Communautaire de Charlemagne
Mercredi 5 mars 2003

1.0 Présentation de la personne

Je me présente : Pierre Vachon, je suis résident de Repentigny. J'ai toujours été intéressé à la question de l'environnement ayant travaillé pendant dix ans dans les raffineries de l'Est de Montréal; pendant dix-sept ans à titre de directeur adjoint de l'Usine BASF de Laval où je fus en charge de la décontamination du site après la fermeture en 1985. Je me suis aussi impliqué dans le projet présenté par la RIGDIM (Régie Intermunicipale de gestion intégrée des déchets) au sujet de la construction d'un incinérateur à Montréal-Est. Lors des audiences du BAPE à cet endroit, j'ai présenté conjointement avec un ingénieur de Johnson et Johnson un mémoire sur les conséquences d'émanations sur l'environnement et des effets de celle-ci sur la santé de la population.

2.0 Historique

Pour se situer dans le contexte, il faut se rappeler que dans les années 1990, nous avons un problème de disposition des déchets sur l'île de Montréal; la Carrière Miron avait atteint sa capacité maximale; nous devions trouver une solution car en même temps on se préparait à fermer les incinérateurs qui existaient sur l'île de Montréal. Ceux-ci généraient des milliers de tonnes de cendres toxiques qui étaient disposées à Pointe-aux-Trembles. Un regroupement de 27 municipalités appelé la RIDGIM a eu le mandat de trouver une solution de gestion des matières résiduelles. Une firme américaine : Foster Wheeler avait été engagée comme maître d'œuvre pour l'installation d'un incinérateur d'une valeur de 500 millions de dollars à Montréal-Est. Les groupes écologiques et les citoyens ont obtenu des audiences publiques où 90 mémoires ont été présentés. En raison des ententes préalables avec la firme retenue pour le projet d'incinérateur, les municipalités ont dû déboursier 50 millions de dollars en pénalité.

Suite aux pressions de la population et au rapport du BAPE la construction de l'incinérateur à Montréal-Est fut refusée. Il est à noter que dans les prévisions de Foster Wheeler, les coûts projetés pour l'incinération des déchets étaient : pour l'an 2000 à environ 160\$/tonne tandis que les coûts actuels sont de 37\$ la tonne pour l'enfouissement. Il faut constater que si le projet d'incinérateur avait été accepté tel que proposé, nous aurions d'énormes problèmes à appliquer les normes applicables au GES selon le protocole de KYOTO. Nous aurions investi plus d'un milliard de dollars et probablement des milliers de tonnes de déchets n'auraient pas été recyclés. Nous continuerions à émettre des gaz toxiques dans l'atmosphère et cela encore pour plusieurs années. Nous devons nous féliciter de notre choix en tant que société. Ce choix permettra d'avoir une plus grande liberté décisionnelle pour l'avenir en tenant compte des nouvelles technologies et des besoins sociaux.

Les autorités de l'époque ont dû prendre des décisions pour disposer des déchets. Ces décisions devaient rencontrer divers critères : le site retenu devait présenter une géologie argileuse; on se devait de retenir un site où l'on retrouvait des structures d'éliminations existantes, le site de Lachenaie fut favorisé pour devenir un site d'enfouissement autorisé. Il se doit d'opérer selon les normes gouvernementales et les règles de l'art technologique actuel.

3.0 Intérêt/Sujet/

J'ai toujours été intéressé au domaine de l'environnement car depuis les années 60, on a pu constater l'effet de la prise en charge du milieu par le milieu. Les abords de l'autoroute 20 comme ceux de plusieurs de nos routes de campagne étaient devenus des dépotoirs : les vieilles autos abandonnées, les meubles, les frigos, les résidus de toutes sortes offraient un spectacle plus que désolant. Depuis les années 70, la récupération, la réglementation, le traitement des eaux

usées, les normes environnementales instaurées par les municipalités et le gouvernement ont corrigé la plupart de ces lacunes. Maintenant que nous récupérons, il faut disposer adéquatement et donner une seconde vie aux rebuts.

J'ai toujours été intéressé par la production d'énergie, par ses sources renouvelables ou non renouvelables et par leur utilisation. Compte tenu du fait que les sources utilisées jusqu'à tout récemment comprennent des matières non renouvelables, je suis particulièrement intéressé par tout système qui à la fois accélère la dégradation des résidus et les transforme en source d'énergie; je crois que c'est une piste intéressante pour l'avenir.

Je constate que le projet tel que présenté fait peur en raison de deux facteurs : le volume (40 000 mètres cubes) et de la hauteur projetée : (55 mètres). Je propose que selon les études d'impact du promoteur, que le projet se déroule en trois étapes : soit en direction Est, puis vers l'Ouest si le besoin persiste. Je propose aussi de limiter la hauteur à trente-cinq mètres pour ces deux bandes. Le projet de la troisième phase pourrait être entrepris plus tard. Toutefois si on considère un site en hauteur, il y aurait alors moins de surface exposée permettant l'évaporation des gaz dans l'atmosphère. À mon avis, il serait préférable de retenir cette méthode.

Afin d'illustrer les commentaires que je vous présente et pour démontrer l'importance de la discussion, j'ai ajouté à mon document un extrait d'un texte d'Environnement Québec qui démontre que, contrairement à ce que plusieurs croient : le problème de l'accumulation de déchets au lieu de se résorber prend de l'ampleur .

Les résidus solides²

Chaque année, des millions de tonnes de matières de toutes sortes sont mises au rebut. Ces matières sont constituées de ressources renouvelables et non renouvelables qui doivent être gérées de façon appropriée, afin de ne pas engendrer de problèmes environnementaux.

La production et la gestion des résidus solides

On constate que les quantités de résidus récupérés sont passées de 1 597 600 tonnes, en 1992, à 3 370 870 tonnes en 1998, soit plus du double. Parallèlement, les quantités éliminées, qui étaient de l'ordre de 5 513 000 tonnes, ont connu une diminution en 1994; depuis lors, la tendance semble être à la hausse puisque les quantités dépassaient les 5 705 465 tonnes en 1998 . Il est intéressant aussi de noter la variation du taux de récupération par personne, lequel est passé de 0,22 en 1992 à 0,46 tonne par personne en 1998. Quant au taux de génération par personne, il a varié de 0,99 à 1,24 tonne par personne entre 1992 et 1998."

4. Opinion sur l'ensemble du sujet

Depuis les dernières années, les municipalités se sont impliquées dans une meilleure gestion de l'environnement en bâtissant des usines d'épuration des eaux usées, des sites d'enfouissement des déchets qui grâce à une nouvelle technologie récupère des gaz qui auparavant étaient rejetés dans l'air ambiant. Maintenant nous faisons face à un autre choix.

Environnement Canada¹, dans un avis aux médias déclarait en mars 1999, que les sites d'enfouissement étaient des mesures précoces pour diminuer les gaz à effet de serre (GES). La

2 Gouvernement du Québec
Environnement Québec
Les résidus solides
<http://www.menv.gouv.qc.ca/regards/portrait-stat/residus.htm>

dégradation des déchets dans les sites d'enfouissement dégagent du méthane qui est capté et acheminé directement dans des turbines pour la production d'électricité réduisant ainsi les émissions de gaz à effet de serre. Il existe au Canada 33 décharges où les gaz sont captés ce qui permet de détruire chaque année plus de 6 millions de tonnes de dioxyde de carbone. Treize de ces sites utilisent le gaz pour la production d'électricité ou pour le chauffage direct. Les bulletins techniques décrivent six de ces installations qui constituent des exemples représentatifs de projets ayant réussi au Canada :

- Production d'énergie : Clover Bar à Edmonton en Alberta
- Production d'électricité Lachenaie, Québec
- Production d'électricité Complexe environnemental St-Michel à Montréal
- Production d'électricité : Vallée de Keele à Toronto
- Production d'énergie pour alimenter une chaudière : énergie pour les serres : Jackman Colombie Britannique
- Production d'électricité Port Mann à Surrey, Colombie Britannique

Ces bulletins techniques ont été produits pour illustrer comment le Canada déploie des efforts afin d'atteindre l'objectif de réduction des gaz à effet de serre qu'il s'est fixé à Kyoto.

Air and Waste Management Association³, (*Association à but non lucratif qui regroupe 12 000 professionnels répartis dans 65 pays du domaine de la gestion de l'air et des déchets et dont les objectifs sont de renforcer la profession environnementale, d'offrir des récompenses scientifiques*

¹ Environnement Canada : La Voie Verte
Service des communications ministérielles
Archive des communiqués de presse : Avis aux médias
Six projets réussis d'utilisation de gaz d'enfouissement : des mesures précoces pour diminuer l'effet de serre
[http :www.wc.wg.ca/presslfg_m-f.htm](http://www.wc.wg.ca/presslfg_m-f.htm)

³ Biothermica : Une entreprise québécoise de haute-technologie reçoit un prix prestigieux aux États-Unis
Communiqué de Presse

et technologiques aux problèmes environnementaux et d'assister les professionnels dans leurs décisions. Environnementales) a décerné un prix prestigieux à une entreprise développée au Québec afin de reconnaître les accomplissements exceptionnels d'une compagnie dans le domaine du contrôle de la pollution de l'air et de la gestion des déchets.

La Compagnie BFI de Lachenaie démontre, depuis le démarrage de l'usine en 1996 un très grand professionnalisme dans le développement et la gestion du site de Lachenaie. Les résultats exceptionnels obtenus suite au développement et à l'application de cette nouvelle technologie ont été soulignés par des reconnaissances canadienne⁴ et américaine³ pour la réalisation de la production d'électricité à partir de gaz émanant de la décomposition de déchets. Ces derniers libèrent du méthane qui est acheminé à des turbines, générant ainsi l'électricité qui subvient actuellement aux besoins énergiques de 2500 foyers. La production actuelle d'électricité pourrait alimenter 2500 autres nouveaux foyers dans la région mais pour des raisons administratives non expliquées, nous assistons à un gaspillage d'énergie. Il serait intéressant de connaître les raisons qui engendrent cette situation afin de prendre des mesures qui s'imposent pour éviter le gaspillage d'une nouvelle ressource énergétique.

La région de Lanaudière pourrait dans l'avenir combler une partie de ses besoins en énergie tout en éliminant ses déchets. Actuellement les besoins en énergie sont principalement basés sur des ressources non renouvelables:

- le pétrole,
- les rivières anarchées dans le Nord du Québec d'où modification et destruction de l'environnement et des écosystèmes,

⁴ Environnement Canada : La Voie Verte
Service des communications ministérielles, Archive des communiqués de presse : Avis aux médias
Six projets réussis d'utilisation de gaz d'enfouissement : des mesures précoces pour diminuer l'effet de serre
http://www.wc.wg.ca/pressifg_m-f.htm

- les éoliennes sont de retour en Gaspésie et en Alberta comme source de production d'énergie. Dans Lanaudière, avons-nous l'environnement vaste et montagneux ainsi que les grands vents nécessaire à ce type de technologie?
- les panneaux solaires : avons-nous les heures d'ensoleillement nécessaires?
- le nucléaire : encore une fois "Pas dans ma cour", il s'agit de se remémorer Tchernobil, et les menaces terroristes appréhendées.

5. Suggestions, commentaires et recommandations visant à améliorer le projet

Tel que proposé dans l'allocution du Ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole, à l'Environnement et à l'Eau, Monsieur André Boisclair⁵ le 18 octobre 2002, je recommande que la Région de Lanaudière par le projet d'agrandissement de son site puisse tirer profit de tout le potentiel de développement économique qui s'offrira dans le nouveau contexte de décarbonisation de l'économie mondiale.

Depuis 1990, le ministère de l'environnement recueille des données sur les émissions atmosphériques de plus de 350 entreprises et institutions québécoises. L'inventaire révèle qu'entre 1990 et 2000, les émissions de GES (gaz à effet de serre) au Québec ont augmenté de 2,3% alors qu'au Canada elles ont augmenté de 19'6%. En 2000, les

⁵ Environnement Québec : Allocution du ministre d'État
Position du Québec face à la mise en œuvre du protocole de Kyoto au Canada (Octobre 2002)
<http://www.menv.gouv.qc.ca/regards/portrait-stat/résidus.htm>

secteurs qui ont contribué le plus aux émissions du GES du Québec sont les transports (38%) et l'industrie (32.5%).

L'ampleur des enjeux a incité le Québec à poursuivre ses travaux de réduction des émissions des gaz à effet de serre (GES). Le Québec compte également tirer profit de tout le potentiel de développement économique qui s'offrira dans le nouveau contexte de décarbonisation de l'économie mondiale. Il faudra cependant protéger notre environnement en investissant dans les recherches nécessaires à limiter le nombre de sites pour concentrer les gaz

Étude d'intégration du paysage

La compagnie BFI a retenu une firme : Compagnie NOVE⁶ pour illustrer la vue qu'offrirait le site après un aménagement forestier adéquat. Ces illustrations ont été faites à l'aide d'un logiciel générateur de modèle numérique de terrain 3D.

Plusieurs commentaires négatifs ont été rapportés au sujet du changement que cette masse de déchets apportera à l'environnement immédiat; l'aspect esthétique et environnemental du site est d'une importance capitale. Il sera de première importance que cet aspect du projet soit examiné par des firmes d'experts en environnement tout au long de sa réalisation. Il faut considérer qu'au point de vue technique la disposition de rebuts à la verticale est essentielle car elle permet une plus grande concentration des gaz et par conséquent un meilleur captage afin d'alimenter adéquatement les turbines.

6 Nove Environnement inc
Exploitation du Secteur nord du lieu d'enfouissement technique
Vue du site à un kilomètre avec écran végétal (situation réelle)
Vue du site à un kilomètre avec écran végétal présent uniquement sur le site de BFI (situation hypothétique)

Dégagement d'odeurs

Les résidents situés à proximité du site sont occasionnellement incommodés par les odeurs qui proviennent du site durant la période de canicule. Des comité de surveillances sont chargés d'informer la population des démarches entreprises pour diminuer le problème. Des actions furent prises pour réduire les odeurs à l'aide de nouvelles technologies. Dans la région de Lanaudière comme ailleurs, nous retrouvons présentement plusieurs sites qui rejettent dans l'atmosphère des gaz nauséabonds; pensons à

- site d'enfouissement,
- usines de traitement des eaux usées,
- usines de produits chimiques,
- porcheries,
- fumée qui se dégage des feux de foyer,
- même le BBQ du voisin,

émettent des particules irritantes et ou désagréables qui actuellement ne sont pas entièrement contrôlées. Certain rapports démontrent que des modifications ont été demandées; elles ont été exécutées souvent dans des retards irraisonnables pour la population en raison d'une bureaucratie gouvernementale trop lourde ce qui a eu pour effet de retarder indûment la solution. Je propose que ces incidents soient vérifiés afin d'améliorer la procédure d'intervention et apporter les ajustements nécessaires à une qualité d'air acceptable.

Surpopulation d'oiseaux

Depuis plusieurs années en raison de changements environnementaux, les populations d'oiseaux tels que : les mouettes, les oies blanches et autres espèces augmentent sensiblement dans la

région. Des spécialistes de l'environnement travaillent présentement à trouver des solutions de contrôle dans le but de réduire l'explosion de ces populations.

Centre de valorisation

Nous devons considérer le site de Lachenaie comme un modèle de récupération des gaz reconnu à travers le monde. Il faut aussi noter que les sites de gestion des déchets qui n'ont pas la technologie mise en place comme celle de BFI devront dans un avenir rapproché s'ajuster en fonction des accords de Kyoto. Les sites non conformes devront modifier leurs procédés d'élimination des déchets par l'ajout de capteurs de GES. Des expériences démontrent aussi que l'accumulation de gaz très inflammables peut provoquer de graves incendies.

Si on compare la gestion du site de Lachenaie avec celles d'autres sites au Québec, on se doit de reconnaître que la Compagnie BFI est un chef de file en la matière. Elle a agi en bon citoyen corporatif; la compagnie n'a jamais refusé la visite du site. Elle a de plus participé à la formation de milliers d'enfants dans les écoles ce qui contribue à la sensibilisation à la protection et la restauration de l'environnement. À mon avis, je crois qu'il faut non seulement continuer les opérations mais développer un complexe de valorisation des matières récupérables par le développement d'un parc industriel tel que préconisé par le Ministre Boisclair dans son allocution d'octobre 2002. Il faudra sensibiliser les industries énergivores, les serres de production végétale, les sites de storage, les usines de transformation de produits qui ne sont pas rentables au point de vue de la récupération de déchets présentement : exemple le plastique contaminé, technologie non développée en raison de la conjoncture économique ou autres produits de recyclage qui ne sont pas actuellement économiquement rentables. Nous avons présentement une occasion de continuer à développer la technologie nécessaire que nous pourrions exporter en raison du savoir faire que le Québec aura développé.

Alternative ?

Le dicton populaire : "Pas dans ma cour", envoyons nos déchets ailleurs présente une solution limitée du problème qui nous préoccupe, la situation mondiale actuelle de la production de déchets est telle que le slogan aurait du être "Pas sur ma planète" car le problème de réchauffement de la planète causé par les GES affecte la planète entière. Il faut si l'on veut corriger les erreurs du passé s'attaquer à la source du problème, c'est à dire réduire l'émission des GES en commençant par "dans ma cour". La solution de transporter nos déchets ailleurs devient illusoire dans une vision plus globale, nous faisons que déplacer le problème en posant un cataplasme sur la blessure; nous en subissons et en subirons les conséquences quel que soit l'endroit où l'amoncellement de déchets sera localisé.

Nous avons la technologie, retroussons nos manches, il faut assumer un leadership mondial. BFI possède la technologie appropriée permettant de solutionner en partie le problème d'effet de serre à un coût acceptable. Si l'expérience se poursuit imaginez le potentiel de développement économique qui s'offrira dans le nouveau contexte de décarbonisation mondiale. Une nouvelle Baie James! Il ne s'agit pas de donner carte blanche à quiconque mais de faire équipe!

6. Remerciements :

Je remercie la Commission d'avoir donné, par ces audiences publiques, l'opportunité à tous ceux qui veulent bien exercer leur droit démocratique de s'exprimer dans ce débat social. Un objectif commun à tous : restaurer et protéger l'environnement, en faire une utilisation rationnelle dans un optique de survivance. Dans plusieurs endroits, en raison d'un manque de connaissances, de ressources et de compétences, nous avons mal protégé notre milieu de vie. Cette façon d'agir a eu et a actuellement des effets à court, moyen et long terme sur nous et sur l'environnement. La

dégradation est due à plusieurs facteurs : une grande concentration de la population tout au long des cours d'eau, la construction d'usines polluantes à proximité, la pollution de l'air causée par les gaz d'échappements des usines et des véhicules pour n'en nommer que quelques uns . Nous avons à date investi plusieurs milliards de dollars pour dépolluer nos cours d'eau et assainir l'air; nous avons réussi à diminuer une partie des résidus à la source et nous nous impliquons à la poursuite de objectif d'assainissement de notre environnement. Le présent débat social permettra d'évaluer nos progrès, de cerner nos erreurs et de déterminer des priorités afin d'utiliser rationnellement nos ressources collectives et individuelles pour atteindre nos objectifs environnementaux.

Pierre Vachon